



ÉDITION 2010

COLLECTE DE MATIÈRES DANGEREUSES ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE DESTINÉE AUX INDUSTRIES, COMMERCE ET INSTITUTIONS DE L'ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE

CE PROJET EST SOUTENU PAR LES ECO-QUARTIERS DE VILLE-MARIE, LE JOUR
DE LA TERRE, L'ARRONDISSEMENT VILLE-MARIE, RECYC-QUÉBEC, LA SITO.

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR HUGUETTE TRUDEL, BENOIT DELAGE,
BRIGITTE LALIBERTÉ - ÉCO-QUARTIER SAINT-JACQUES

TABLE DES MATIÈRES

PROMOTEUR ET PARTENAIRES	4
CONTEXTE	4
Grandes orientations	4
Objectif	4
RECONNAISSANCE	4
Phénix de l'environnement et Plan stratégique de développement durable de Montréal	4
CONTEXTE DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES	4
Performance des ICI	5
Constat	5
La dangerosité de certains produits	5
Impacts environnementaux	6
ORGANISATION DE LA COLLECTE	6
Inscription et facturation	6
Lieu de collecte	6
Plan de communication	7
Logistique de l'événement	7
LA COLLECTE EN CHIFFRES	7
SONDAGE	10
CONCLUSION	10
RAPPORT BUDGÉTAIRE – ÉDITION 2010	11
ANNEXE I – ENGAGEMENT DES PARTENAIRES ET COLLABORATEURS	13
ANNEXE II – MANIPULATION ET TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES	14
ANNEXE III – LOGISTIQUE DE LA COLLECTE – 22 AVRIL 2010	16
ANNEXE IV – LISTE DÉTAILLÉE DES MD ET MIE AMASSÉS PAR COLLECTEUR	17
ANNEXE V – CARTON PROMOTIONNEL	19





Promoteur et partenaires

Pour une sixième édition, Éco-quartier Saint-Jacques en collaboration avec les Éco-quartiers Sainte-Marie et Peter Mc-Gill et le Jour de la Terre Québec ont réalisé la collecte de matières dangereuses (MD) et de matériel informatique et électronique (MIE) destinée aux industries, commerces et institutions de l'Arrondissement Ville-Marie. Cette activité s'est déroulée le 22 avril 2010, sur le terrain vacant à l'angle des rues Saint-Dominique et René-Lévesque Est, au centre-ville de Montréal.

Cette activité s'inscrit dans le cadre des festivités du Jour de la Terre, et a reçu le soutien financier de l'arrondissement Ville-Marie, de Recyc-Québec et de SITQ. Vous trouverez à l'annexe I, la liste de tous les partenaires engagés sans ce projet.

Contexte

Individuellement, la majorité des petites entreprises que nous retrouvons sur notre territoire ne génère pas suffisamment de matières pour développer des ententes intéressantes avec les entrepreneurs spécialisés dans la gestion et le traitement des MD ou MIE.

Grandes orientations

- Participer à l'atteinte de l'objectif de la politique québécoise de détournement de 80 % des matières résiduelles des sites d'enfouissement d'ici 2012.
- Inscrire les ICI de Ville-Marie dans une démarche concertée et unique en terme de gestion intégrée de leurs matières résiduelles.

Objectif

- Offrir une occasion aux petites entreprises de se départir de leurs déchets dangereux de façon responsable à moindre coût.
- Partager les coûts entre les principaux partenaires concernés.
- Sensibiliser et responsabiliser sur les enjeux des MD et MIE

Reconnaissance

Phénix de l'environnement et Plan stratégique de développement durable de Montréal

Ce projet a été deux fois finaliste dans la catégorie « gestion des matières résiduelles » dans le cadre des Phénix de l'environnement en 2006 et en 2009 et fut

lauréat dans la catégorie « gestion des matières résiduelles » lors du Gala 2009 du Plan stratégique de développement durable de Montréal.

Contexte de la politique québécoise de gestion de matières résiduelles

La politique québécoise de gestion de matières résiduelles s'était donnée comme objectif de détourner 65 % des matières résiduelles des sites d'enfouissement, sur une période de dix, soit de 1998 à 2008. Les stratégies élaborées se regroupant en trois grandes catégories :

- Les institutions, commerces et industries (ICI)
- La construction, rénovation et démolition (CRD)
- Le secteur municipal qui englobe les résidus domestiques



Arrivée à échéance depuis deux ans, un nouveau projet de politique est présentement en cours avec un plan d'action d'une durée de cinq ans, de 2010-2015, avec un objectif ambitieux d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec : le résidu ultime.

Trois enjeux majeurs découlent de ce projet de politique :

- Mettre un terme au gaspillage des ressources ;
- Contribuer aux objectifs du plan d'action sur les changements climatiques et à ceux de la stratégie énergétique du Québec ;
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles.

En ce qui concerne la performance des ICI, la stratégie est de mettre en place des programmes d'aide pour soutenir la récupération des matières résiduelles recyclables générées hors du foyer et le développement des technologies et des marchés. Il n'y a aucun cadre gouvernemental réglementaire pour la mise en œuvre de cette politique. Par contre, certaines municipalités adoptent des règlements municipaux, dont l'arrondissement Ville-Marie avec son règlement sur le civisme, le respect et la propreté.

Performance des ICI

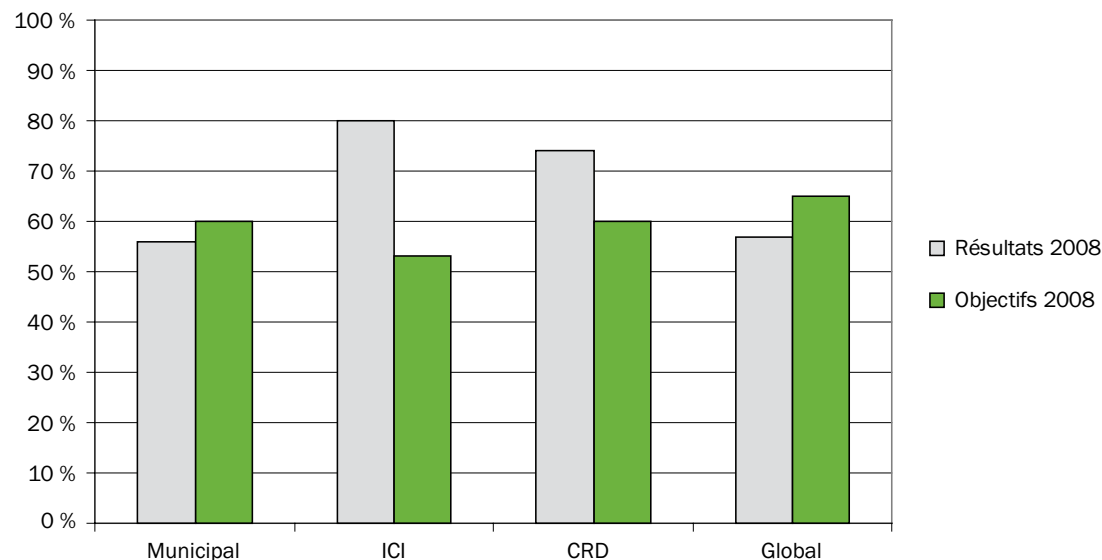
En 2008, globalement, le taux de récupération fut de 57 %, ce qui nous éloigne encore de 8 % de l'objectif fixé. Le taux de récupération du secteur municipal fixé à 60 % s'établit à 56 %, celui de la CRD fixé à 60 % performe à 74 % et celui des ICI fixé à 80 % stagne à 53 %. La plus faible performance revient aux ICI avec un écart de 27 %.¹

1. Bilan 2008 de la gestion des matières résiduelles au Québec, Recyc-Québec

Constat

- les règlements municipaux ne s'appliquent pas et les ICI, qui génèrent à eux seuls près de 41 % des déchets au Québec, se retrouvent au dessus des règles du jeu, ce qui représente 5,3 millions de tonnes.
- Aucune donnée statistique ne permet d'évaluer les quantités de MD et de MIE qui se retrouvent dans ces 5,3 millions.

Comparaison en pourcentage entre les objectifs de la politique et la performance dans chacun des secteurs



La dangerosité de certains produits

Certaines catégories de produits en raison de leurs compositions, représentent un danger pour la santé et/ou pour l'environnement. Le secteur commercial est un grand producteur et consommateur de ces produits. L'on y retrouve principalement des piles, de la peinture, des fluorescents, des produits nettoyants, des huiles usées, des aérosols, des contenants de propane, des



ordinateurs et ses composantes et des cellulaires. Les caractéristiques de ces produits dits « dangereux » sont comburantes, corrosives, inflammables, toxiques, gazeuses, radioactives, explosives et lixiviables.

Un document de sensibilisation concernant **la manipulation et le transport des matières dangereuses** a été produit et envoyé à tous les participants afin de les informer des risques lors de la manipulation et du transport des MD et MIE (Voir annexe II).

Impacts environnementaux

Les déchets informatiques contiennent entre autres du plomb, du cadmium et du mercure. Les produits électroniques comptent pour une grande part dans le volume des déchets des ICI. Au Québec, 30 000 tonnes de MIE se retrouvent dans nos déchets. Seulement 6 % de ces produits sont recyclés. Un seul tube fluorescent peut contenir environ 23 mg de mercure, qui peut contaminer 30 000 litres d'eau, soit plus que les seuils réglementaires pour l'eau potable. Dans certaines piles boutons, 30 % du poids de la pile est du mercure.

L'exposition à de fortes concentrations de plomb, de cadmium et de mercure dans l'environnement peut être liée à des effets néfastes pour la santé humaine et la faune. Notamment, dans le cas du plomb : hypofertilité, avortements spontanés, atteintes du système cérébral. Dans le cas du cadmium, des lésions rénales chroniques et des déficiences sensorielles ou neurologiques. Dans le cas du mercure, des concentrations élevées de vapeur de mercure peuvent causer des lésions à la bouche, aux voies respiratoires et aux poumons.

Nous sommes associés à des collecteurs reconnus pour leur professionnalisme en terme de traitement responsable de MD et de MIE. Ces compagnies sont Recubec pour les MD et FCM recyclage pour les MIE.



Organisation de la collecte

Inscription et facturation

Par anticipation basée sur la courbe ascensionnelle des quatre premières années et afin de réduire les risques financiers dus à cette forte croissance et au caractère imprévisible quant aux quantités pouvant être collectées, nous avons décidé d'inclure des frais fixes de 32 % à la facturation aux entreprises. Ce qui a eu indirectement pour effet d'accroître la part du secteur privé à notre financement. Contrairement aux années passées, où les entreprises devaient seulement acquitter le montant du traitement des matières, depuis 2009 ces mêmes entreprises ont dû payer les taxes, la main d'œuvre, les assurances et le transport.

De plus, le montant du crédit a été réévalué à la baisse passant ainsi de 300 \$ à 200 \$. Les inscriptions furent obligatoires et les non inscrits ont profité de la collecte en acquittant complètement le coût sans bénéficier du crédit. Ces changements ont permis dans un premier temps, de desservir davantage de petites entreprises au détriment des grandes entreprises, notre collecte n'étant plus concurrentielle avec les services privés à domicile. Et dans un deuxième temps, d'offrir un niveau de sécurité financière nécessaire à la tenue de l'événement et ainsi garantir la croissance et la pérennité de ce projet.

Lieu de collecte

La collecte s'est tenue sur le même terrain qu'en 2009, soit à l'angle des rues Saint-Dominique et René-Lévesque Est. Ce terrain répond exactement aux besoins de la collecte soit, disposer d'une entrée, d'une sortie et d'une source électrique, être facile d'accès pour la circulation des camions et être situé au centre de l'arrondissement.



Plan de communication

Le carton promotionnel a été conçu par une graphiste indépendante et imprimé par le Service des communications de l'Arrondissement Ville-Marie.

- 13 000 cartons promotionnels ont été distribués aux entreprises de l'arrondissement par le biais des Sociétés de développement commercial du Village, du Vieux-Montréal, du quartier latin, Destination Centre-Ville, Corporation du développement urbain du Faubourg St-Laurent, Regroupement des commerçants de la rue Ontario, Chambre de commerce du Quartier chinois, Chambre de commerce gai de Québec, Chambre de commerce du Grand Montréal, Jeune Chambre de commerce de Montréal et divers gestionnaires d'immeubles commerciaux.
- De plus, un porte-à-porte ciblé a été réalisé par les Éco-quartiers dans leur territoire respectif.
- Le communiqué de presse a été diffusé auprès des médias régionaux et locaux et des sites web spécialisés en environnement.
- Des encarts publicitaires ont été diffusés dans Métropole, le portail de Montréal, Échos Montréal et l'Itinéraire.
- Le jour de l'événement, un point de presse a eu lieu en présence d'un représentant de l'arrondissement Ville-Marie, de Recyc-Québec et du Jour de la Terre.

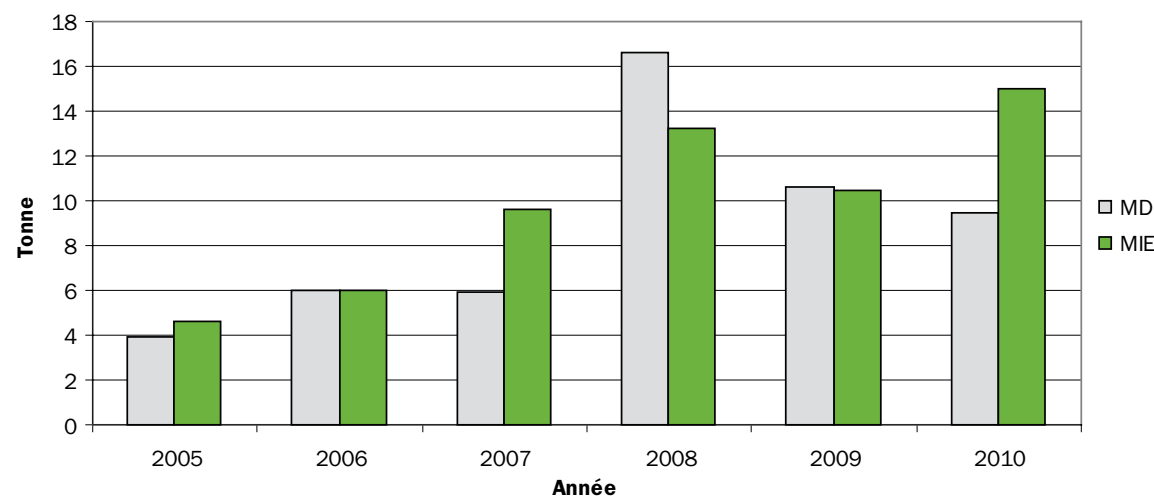
Logistique de l'événement

Dans un souci de toujours améliorer notre service, nous avons mis en place un système de facturation informatisée sur les lieux de la collecte, ce qui nous a permis de tenir le registre des quantités et des coûts y étant reliés d'heure en heure et ainsi confirmer les coûts du service pour chacun des participants. 14 employé-es des trois Éco-quartiers de Ville-Marie ont été mobilisés pour l'événement, en plus des employés de Recubec et de FCM recyclage. Vous trouverez le détail des opérations à l'annexe III.



La collecte en chiffres

Bilan en tonnes de la collecte de MD et de MIE au fil des ans



La collecte de MD et de MIE en 2010 présente un bilan de **24,5 tonnes** recueillies auprès de 607 entreprises, dont **9,5 tonnes de MD** et **15 tonnes de MIE**.



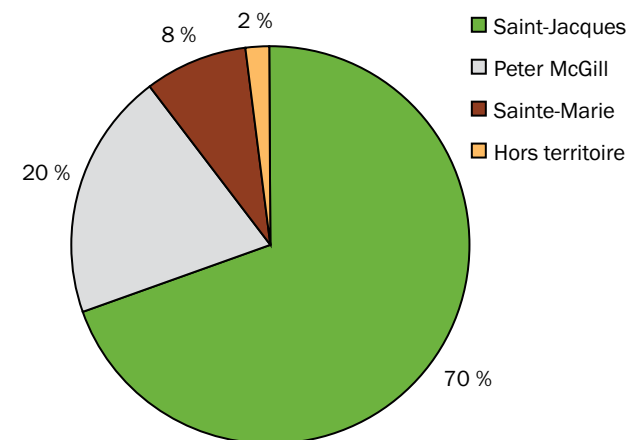
Tableau récapitulatif de 2005 à 2010

	2005		2006		2007		2008		2009		2010	
Collecte	MD	MIE	MD	MIE	MD	MIE	MD	MIE	MD	MIE	MD	MIE
Entreprises	73		57		301		368		553		607	
Entreprises par collecte	36	40	33	24	276	55	333	92	436	291	525	219
KG	8500		12003		15476		29800		21108		24459	
Quantité par collecte	3900	4600	6003	6000	5876	9600	16600	13200	10574	10534	9495	14960
Moyenne par entreprise	116		211		51		81		38		40	
Moyenne par entreprise par type de collecte	108	115	182	250	21	175	50	143	24	36	18	68

De 2005 à 2008, nous avons triplé les quantités amassées passant de 8,5 à 29,8 tonnes. En 2009, nous avons connu une baisse importante de 8,7 tonnes, parallèlement à une augmentation significative d'entreprises desservies. En 2010, nous avons collecté 24 459 tonnes, soit une augmentation de 3,4 tonnes par rapport à 2009. Toujours en 2010, en comparant les deux types de collecte avec le nombre d'entreprises, deux fois plus d'entreprises ont utilisées la collecte de MD et trois fois plus de MIE a été collectée par entreprise.

La proportion d'entreprises desservie demeure sensiblement la même que l'an dernier, ce qui confirme l'atteinte du principal objectif de cette collecte, soit desservir les petites entreprises qui ne génèrent pas suffisamment de matières pour développer des ententes intéressantes avec les entrepreneurs spécialisés dans la gestion et le traitement des MD ou MIE.

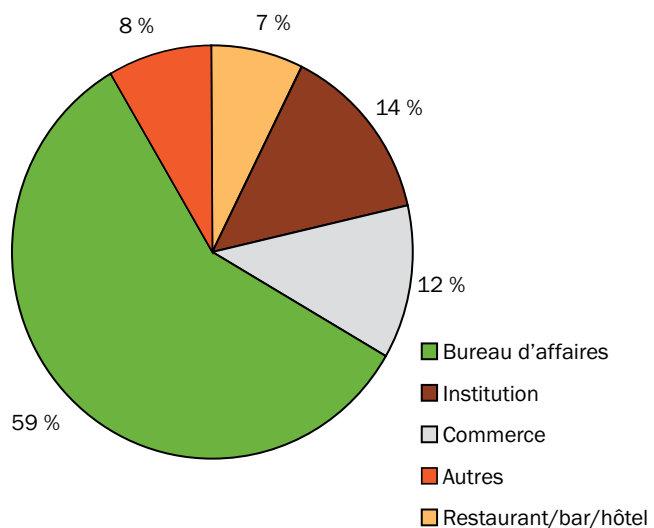
Pourcentage d'inscriptions par territoire





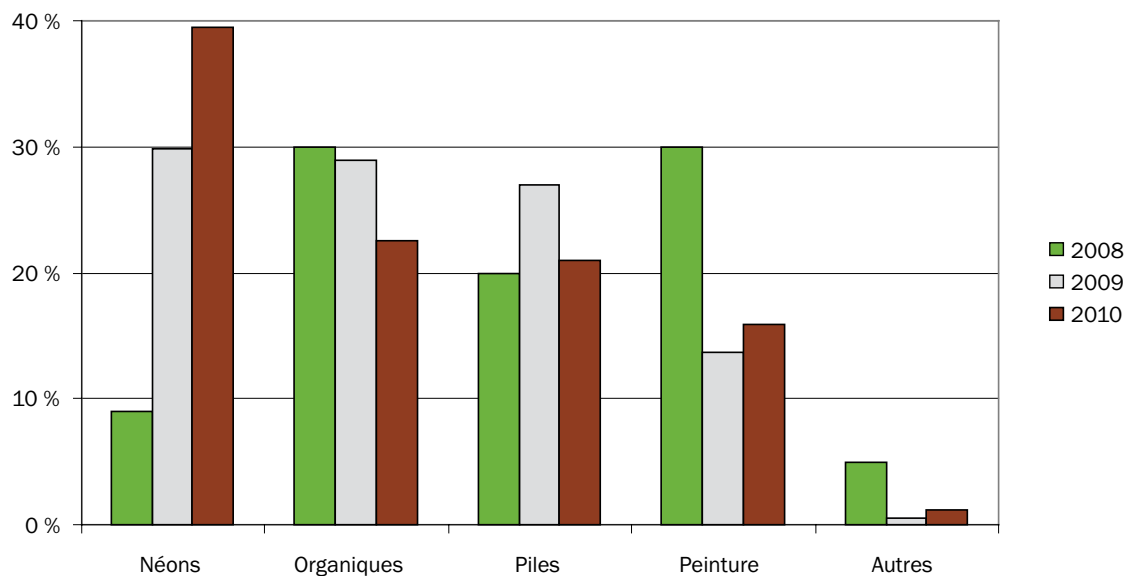
Nous avons enregistré 108 inscriptions totalisant 607 entreprises. La plus importante proportion d'entreprises est située dans le district Saint-Jacques. Les entreprises situées hors territoire ont dû acquitter totalement les coûts de la collecte, sans bénéficier du crédit accordé.

Pourcentage du type d'établissements participants



La plus importante proportion d'établissements regroupe les bureaux d'affaires avec 59 %. Les autres catégories se retrouvent à proportion quasi égale. La catégorie *autres* regroupe les organismes à but non lucratif et les centres de la petite enfance.

Type de MD collecté de 2008 à 2010 en pourcentage

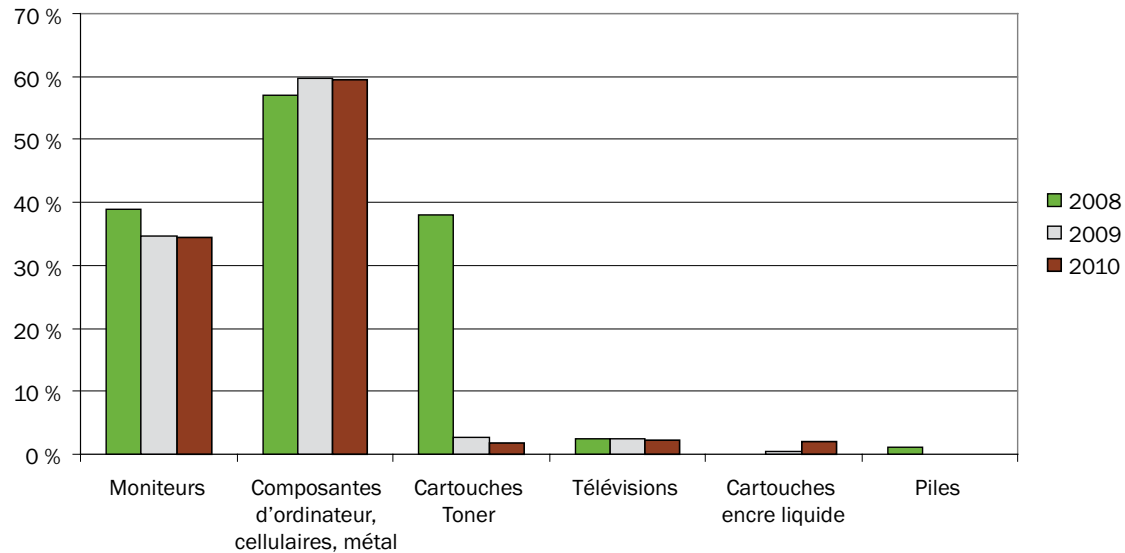


Depuis 2009, il y a eu une nette augmentation dans la quantité collectée de néons et une diminution de la peinture.

L'on retrouve dans l'appellation *matières organiques* : essence, solvants, colle, diesel, kérosène, teintures... et dans l'appellation *autres* : ballast avec BPC, cyanure de potassium et médicaments.



Type de MIE collecté de 2008 à 2010 en pourcentage



La proportion au niveau du type de matériel recueilli est sensiblement la même pour les deux dernières années. Une liste détaillée de la matière collectée en 2010 est disponible à l'annexe IV.



Sondage

Un sondage a été mené le jour de la collecte auprès de 36 participants, soit le tiers des entreprises inscrites. De ce nombre, la moitié nous indique qu'il participait à cette collecte pour la première fois, cinq ont déjà recouru à une collecte privée de MD et sept, à une collecte de MIE. Tous sont très satisfaits du système d'inscription et du déroulement de la collecte. Au niveau promotionnel, le carton d'invitation et les envois par courriel apparaissent les moyens de communication les plus efficaces pour rejoindre les entreprises.

Conclusion

L'édition 2009 de la collecte de MD et de MIE nous avait permis de consolider toutes ces années d'expérience en une proposition unique et viable, financièrement et structurellement. L'édition 2010 se caractérise par le rythme de croisière que nous avons atteint et que nous sommes assurés de maintenir pour les prochaines années.

En plus d'offrir une occasion unique aux entreprises de se départir de leurs déchets dangereux de façon responsable et économique, cette initiative propre à l'arrondissement Ville-Marie devance l'application du règlement provincial sur la responsabilité élargie des producteurs, permet aux entreprises de se responsabiliser face aux enjeux d'une gestion intégrée des matières dangereuses ; de combler un vide dans les services ; d'empêcher ces matières d'emprunter le chemin de l'enfouissement et de partager les coûts. Elle permet également la diminution du risque pour la santé que représente l'entreposage de ces matières dans un milieu urbain dense. Avec une concentration de près de 10 000 places d'affaires au Centre-Ville montréalais, ce projet est une démonstration de l'immense potentiel de récupération de ces matières.



Rapport budgétaire – Édition 2010

Revenus

	EN ARGENT	EN NATURE	TOTAL
Arrondissement de Ville-Marie	15 000,00 \$	965,00 \$	15 965,02 \$
SITQ	3 000,00 \$		3 000,00 \$
Recyc-Québec	5 000,00 \$		5 000,00 \$
Jour de la terre	2 250,00 \$	1 000,00 \$	3 250,00 \$
Éco-quartier Saint-Jacques	2 250,00 \$	1 600,00 \$	3 850,00 \$
Éco-quartier Peter McGill	1 500,00 \$	1 200,00 \$	2 950,00 \$
Éco-quartier Saint-Marie	1 000,00 \$	900,00 \$	2 150,00 \$
Facturation des entreprises	15 996,66 \$		15 996,66 \$
Asso des commerçants rue Ontario		150,00 \$	150,00 \$
Destination Centre-Ville		5 000,00 \$	5 000,00 \$
SDC du Vieux-Montréal		250,00 \$	250,00 \$
SDC du Village		250,00 \$	250,00 \$
SDC du Quartier Latin		250,00 \$	250,00 \$
Avec plaisir Traiteur		161,41 \$	161,41 \$
Total	46 496,66 \$	11 726,41 \$	58 223,07 \$





Dépenses

RESSOURCES HUMAINES	EN ARGENT	EN NATURE	TOTAL
Ch. de projet Éco-quartier Saint-Jacques	8 022,00 \$		8 022,00 \$
Frais de comptabilité	500,00 \$		500,00 \$
Graphisme Jour de la terre	865,00 \$		865,00 \$
Aide logistique	150,00 \$		150,00 \$
Publicité		3 700,00 \$	228,14 \$
Agents de sensibilisation		5 900,00 \$	4 700,00 \$
Promotion des SDC		1 000,00 \$	5 900,00 \$
Frais d'administration	2 500,00 \$		2 500,00 \$
Sous-total	12 037,00 \$	10 600,00 \$	22 637,00 \$

RESSOURCES MATÉRIELLES	EN ARGENT	EN NATURE	TOTAL
Recubec	26 446,34 \$		26 466,34 \$
FCM Co	7 516,28 \$		7 516,28 \$
Matériel	30,27 \$		30,27 \$
Location tentes	200,00 \$		200,00 \$
Location camion et essence	105,36 \$		105,36 \$
Traiteur dîner	161,41 \$	161,41 \$	322,82 \$
Impression cartes d'invitation		965,00 \$	965,00 \$
Sous-total	34 459,66 \$	1 126,41 \$	35 586,07 \$

TOTAL	46 496,66 \$	11 726,41 \$	58 223,07 \$
--------------	---------------------	---------------------	---------------------

Annexe I – Engagement des partenaires et collaborateurs

Engagement du promoteur

Éco-quartier Saint-Jacques

- Maître d'œuvre de l'événement
- Gestion, coordination, organisation, promotion
- Recherche de partenaires financiers
- Contribution financière
- Promotion auprès de leur clientèle
- Inscription et facturation
- Logistique de la journée
- Bilan et rédaction du rapport

Engagement des partenaires

Éco-quartier Sainte-Marie et Peter McGill

- Contribution financière
- Support à l'organisation
- Promotion auprès de leur clientèle
- Aide à la logistique de la journée

Jour de la terre

- Contribution financière
- Promotion dans le cadre du Jour de la terre
- Relation de presse le jour de l'événement

Arrondissement de Ville-Marie

- Contribution financière
- Aide à l'obtention des permis
- Signalisation et accessibilité au terrain
- Impression du carton promotionnel
- Promotion de l'événement
- Relation de presse lors de l'événement

Recyc-Québec

- Contribution financière

SITQ

- Contribution financière
- Promotion et collecte auprès de ses locataires

Destination Centre-ville

- Promotion auprès de leurs membres

Sociétés de développement commercial du Quartier latin, du Vieux-Montréal et du Village

Corporation du développement urbain du Faubourg St-Laurent

Regroupement des commerçants et des propriétaires de la rue Ontario

Chambre de commerce du Quartier chinois

Chambre de commerce gaie du Québec

Chambre de commerce du Grand Montréal

Jeune Chambre de commerce de Montréal et divers gestionnaires d'immeubles commerciaux.

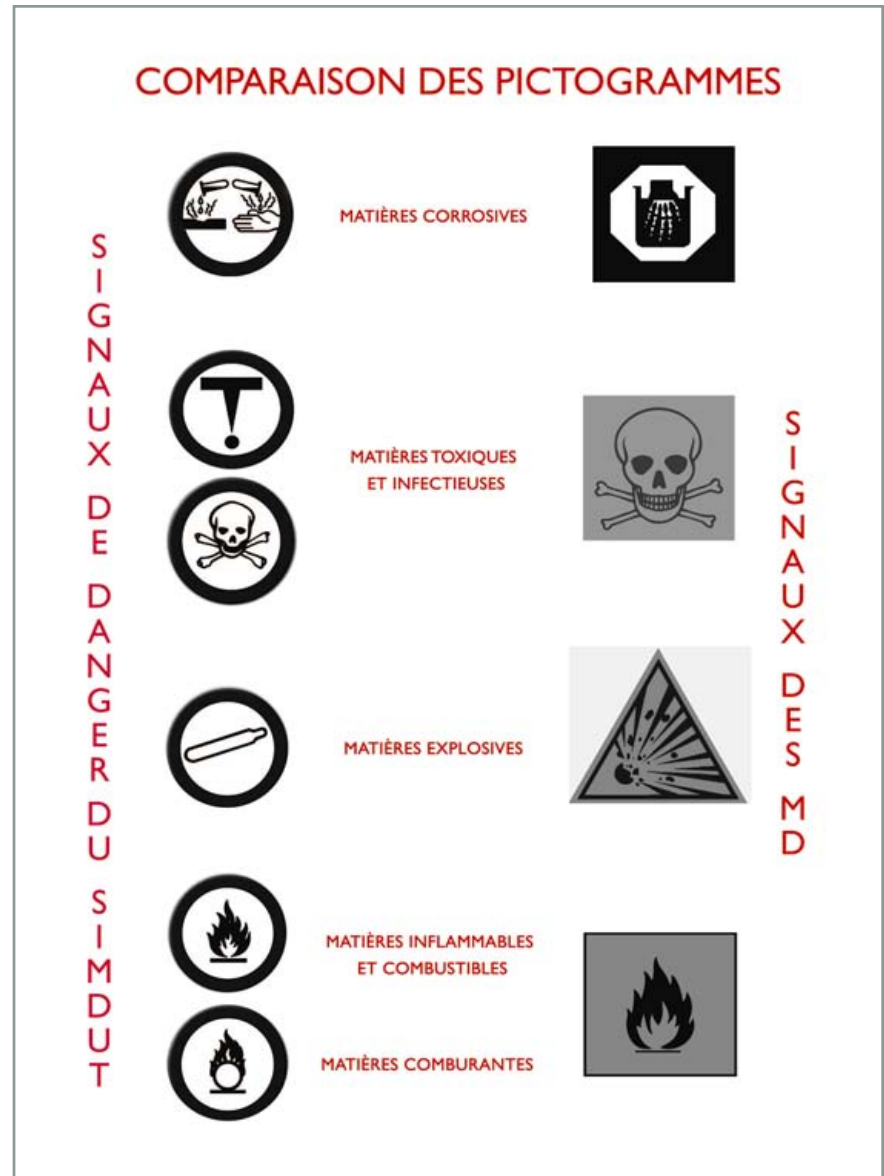
- Promotion auprès de leurs membres





Annexe II – Manipulation et transport des matières dangereuses

- Ne pas fumer lorsque vous manipulez les MD.
- Transporter les matières dans le coffre arrière du véhicule, et laissez au moins une fenêtre entrouverte.
- Pour éviter que les produits ne se renversent en cours de transport, utilisez une ou plusieurs boîtes en carton solide, en plastique ou en bois.
- Ne pas transporter les MD avec des chiffons.
- Les contenants doivent être étanches et bien identifiés.
- Placez le mercure liquide dans un contenant hermétique, recouvrez-le d'eau pour éviter qu'il dégage des vapeurs.
- Ne transportez jamais en même temps des MD et d'autres matières combustibles. Séparer les acides (acide chlorhydrique, ammoniaque) et les bases (Drano, bicarbonate de soude).
- Séparer les inflammables et les comburants.
- Dans le cas de bouteilles de propane :
- Placez la bouteille de propane dans l'habitacle en position verticale (debout) en tout temps et de manière à ce qu'elle ne puisse pas bouger.
- Toujours vérifiez le robinet et le capuchon de sécurité et laissez au moins une fenêtre ouverte.



SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail



Exemples de matières dangereuses

DÉFINITIONS	EXEMPLES	RISQUE PRINCIPAL
Matières et objets explosifs	Détonateurs, explosifs de mine, dynamite, etc.	Explosivité
Gaz comprimés, liquéfiés ou dissous sous pression	Azote, CO2, oxygène, butane, chlore, ammoniac, aérosols, etc.	État gazeux
Matières liquides inflammables	Essences, alcools, gazole, solvants, etc.	Inflammabilité
Matières solides inflammables	Soufre, naphtalène, etc.	Inflammabilité
Matières sujettes à l'inflammation spontanée	Phosphore blanc fondu, charbon actif, etc.	
Matières qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables	Sodium, carbure de calcium, lithium, etc.	
Matières comburantes	peroxyde d'hydrogène, chlorate de potassium, engrais au nitrate d'ammonium, etc.	Inflammabilité
Peroxydes organiques	Hydroperoxyde de cumyle, etc.	
Matières toxiques	Aniline, nitrobenzène, trichloréthène, pesticides, etc.	Toxicité
Matières infectieuses	Déchets d'hôpitaux, solutions contenant des micro-organismes, etc.	
Matières corrosives	Acide chlorhydrique, soude caustique, acide sulfurique, etc.	Corrosivité
Matières et objets dangereux divers	Amiante, produits chauds (bitumes, métaux en fusion, etc.) PCB, PCT, etc.	Toxicité, température divers



Le 22 avril 2010 dans le cadre du Jour de la terre, vous serez entièrement responsable de la manipulation et du transport de vos matières dangereuses jusqu'au dépôt de celles-ci auprès de nos collecteurs Recubec et FCM Recyclage

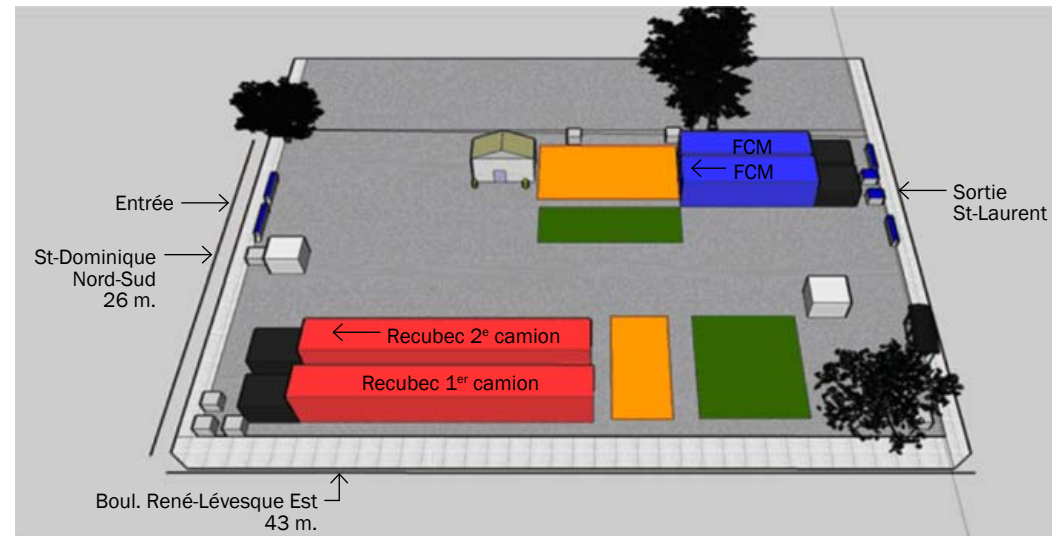
Annexe III – Logistique de la collecte – 22 avril 2010



Lieu : terrain vacant au coin des boulevards René-Lévesque Est et Saint-Laurent

Heure de la collecte : 8 à 16 heures.

Heure d'arrivée pour les collecteurs : 7h15



LÉGENDE :

Camion bleu : FCM

Zone orange : espace de travail

Camion rouge : Recubec

Zone vert : Stationnement pour les commerçants

Arrondissement de Ville-Marie

Prêt de matériel

- 3 radios avec oreillettes
- 20 dossards de voirie
- 10 tentes easy up avec 21 poids.
- 10 mills (barrières de sécurité)
- Rallonges électriques de 40 m et de 30 m.

Exécution de travaux

21 avril

- Enlever les blocs bleus aux deux entrées (St-Laurent et St-Dominique). Il y a un bloc au coin sud-ouest qu'il faut enlever aussi.
- Remplir les trous indiqués sur plan.

22 avril

- À 18 heures, revenir rechercher le matériel (mills, poubelle et recyclage).

Matériel des Éco-quartiers

- Portable pour facturation
- Pad (6), calculatrices
- Trousse de premier soin
- Sacs de recyclage et d'ordure
- Affiche Entrée et sortie
- Balais
- Eau, lunch
- Bannières éco-quartier



Déroulement

14 employés des Éco-quartier ont participé à la collecte

- Un superviseur prévu pour la logistique générale du site
- Trois personnes prévues pour des collectes à domicile

Entrée des clients sur la rue St-Dominique, sur rendez-vous

- Un préposé accueille les clients et fait remplir un petit sondage

Prise en charge par un accompagnateur de l'entrée à la sortie.

- Six accompagnateurs

Deux zones d'arrêt prévues pour chaque collecteur

- Deux places pour les voitures
- Une place pour les camions
- L'accompagnateur indique la zone d'arrêt, selon le chargement des matières dans le camion, toutes les matières sont pesées et validées à la facturation.

Arrêt : FCM recyclage

- Six personnes prévues pour le déchargement des MIE

Arrêt : Recubec

- Recubec a son personnel attiré au déchargement et à la pesée

Facturation

- Un préposé à la facturation
- Tous les clients doivent faire approuver leur facture avant la sortie

Sortie par le boul. Saint-Laurent



Annexe IV – Liste détaillée des MD et MIE amassés par collecteur

Recubec 2010

MATIÈRES DANGEREUSES	PIED LINÉAIRE	PRIX UNITAIRE	COÛT
Néon	40794	0,17 \$	6 934,98 \$
Kg			
Néon en kg	2863,74		
Ballast avec BPC	50,17	7,55 \$	378,78 \$
Médicament	59,9	2,47 \$	147,95 \$
Lampes fluo compact	880,12	2,06 \$	1 813,05 \$
Huile	88,09	0,26 \$	22,90 \$
Aérosol	71,71	1,50 \$	107,57 \$
Propane	3,99	1,30 \$	5,19 \$
Acide	32,09	1,83 \$	58,72 \$
Pesticide			- \$
Organique	1747,82	1,59 \$	2 779,03 \$
Base	166,96	1,83 \$	305,54 \$
Oxydant	26,96	1,83 \$	49,34 \$
Peinture	1515,04	0,32 \$	484,81 \$
Batterie auto	106,69	0,14 \$	14,94 \$
Piles	1882	2,47 \$	4 648,54 \$
Sous-total	9495,28		17 751,34 \$
Main d'œuvre			5 072,00 \$
Assurance 4 %			901,14 \$
Sous-total			5 973,14 \$
Total avant taxe			23 429,76 \$

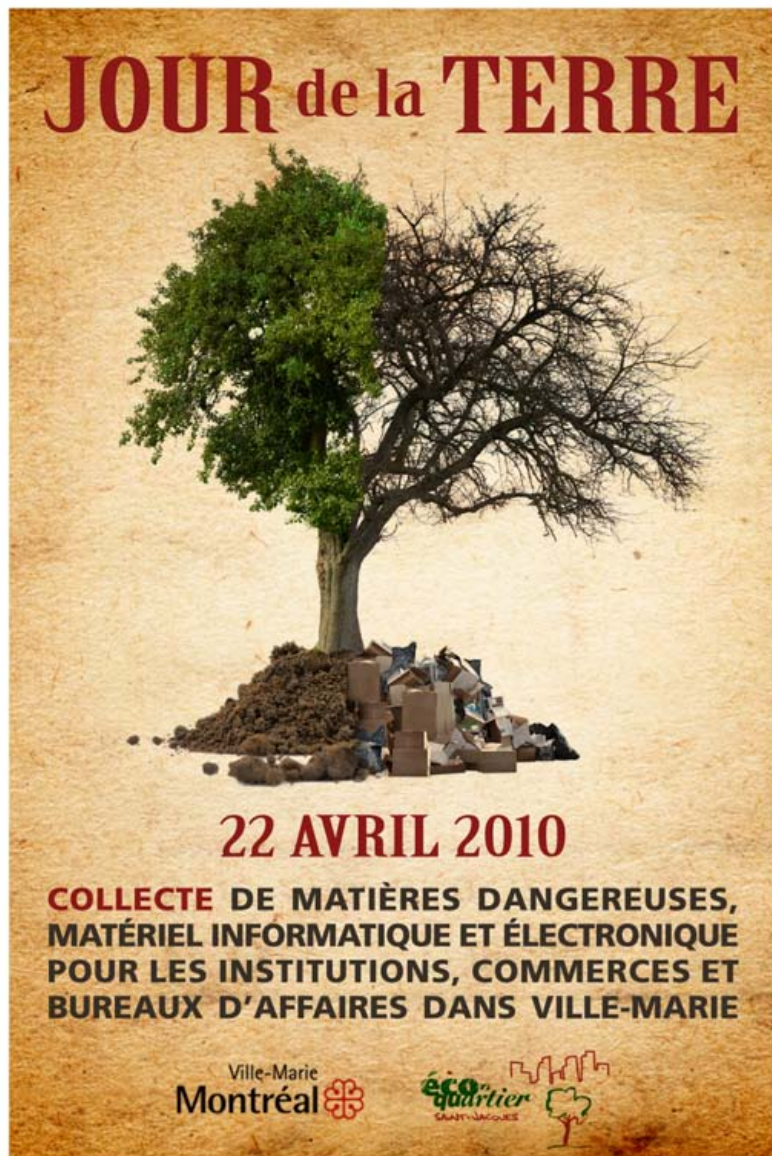
FCM Recyclage inc. – 2009

MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE ET INFORMATIQUE	UNITÉS	KG	PRIX UNITAIRE	COÛT
Moniteurs	349	5144,26	6,50 \$	2 268,50 \$
Cartouches Toner	268	268	4,00 \$	1 072,00 \$
Livres				
Photocopieurs et scanners	596	270,91	0,32 \$	190,72 \$
Télévisions	762	346,36	0,26 \$	198,12 \$
Imprimantes, calviers, copieurs, ballast	11144	5065,45	0,20 \$	2 228,80 \$
Ordinateurs, cellulaires et métal	7806	3548,18	- \$	- \$
Cartouches encre liquide et cassette VHS	684	310,91	1,00 \$	684,00 \$
Piles	12	5,45	1,40 \$	16,80 \$
Total avant taxe		14959,53		6 658,94 \$

Le poids du pied linéaire de fluorescent est estimé à 70,2 gr. Le poids du moniteur est estimé à 14,75 kg.





Annexe V – Carton promotionnel



JOUR de la TERRE

22 AVRIL 2010

COLLECTE DE MATIÈRES DANGEREUSES, MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE POUR LES INSTITUTIONS, COMMERCE ET BUREAUX D'AFFAIRES DANS VILLE-MARIE

Ville-Marie Montréal  



Jour de la Terre®
QUÉBEC

Une occasion unique pour les institutions, commerces et édifices à bureaux du centre-ville de se départir, de façon responsable, de leurs matières dangereuses* et de leur matériel informatique et électronique désuet.

**Le jeudi
22 avril 2010
de 8 h à 16 h**

sur le terrain vague, au coin des rues Saint-Dominique et René-Lévesque Est

CRÉDIT DE 200 \$ POUR LES PREMIERS INSCRITS

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
revitalisation_ecojac@cam.org – Tél. : 514 522-4053 poste 201 ou 203

* **MATIÈRES DANGEREUSES ACCEPTÉES :**
Matériel informatique et électronique divers, peinture alkyde ou latex, tubes fluorescents, acides, bases, solvants, huiles, cyanures, pesticides, herbicides, fongicides, insecticides, réactifs, oxydants, accumulateurs au plomb, piles sèches, médicaments, détecteurs de fumée, aérosols, bonbonnes de propane, et lampes au mercure/sodium.

* **MATIÈRES NON ACCEPTÉES :**
Pneus, BPC, déchets biomédicaux, explosifs, radioactifs, munitions et armes à feu et matières non-dangereuses.



ENGLISH VERSION AVAILABLE UPON REQUEST
CALL 514-522-4053 #203 OR VISIT VILLE.MONTREAL.QC.CA/VILLEMARIE

